

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE
LUNDI 15 DÉCEMBRE 2008, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À
CÔTE SAINT-LUC, À 19 H**

PRÉSENTS :

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B., M.B.A.
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.S.c., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.S.c., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. Ken Lerner, Directeur général
M. Jonathan Shecter, Directeur des services juridiques et greffier

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun des résidants présents n'a désiré poser de questions.

N.B. AVANT QUE LE CONSEIL NE PASSE AU VOTE SUR LES DEUX POINTS
CI-DESSOUS, LA CONSEILLÈRE BERKU A DONNÉ UNE PRÉSENTATION DE
TRENTE MINUTES AFIN DE PRÉCISER LES DÉTAILS DU BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2009 AINSI QUE LE PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS POUR 2009-2010-2011

081244

ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR 2009

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil adopte, par les présentes, le budget de fonctionnement
2009 comme suit :

Revenus 2009	54 027 500 \$
Dépenses 2009	<u>54 027 500 \$</u>
Surplus / (Déficit)	<u>0</u>

« QU'une description plus détaillée du budget soit annexée au
procès-verbal comme annexe "A" faisant partie intégrante dudit procès-verbal, ledit
document intitulé "2009 Operating Budget Summary December 15, 2008". »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

081245

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2009-2010-2011**

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil, par les présentes, accepte et adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2009-2010-2011, pour un montant total de 31 536 000 \$;

QU'une description plus détaillée dudit programme soit annexée au procès-verbal comme "Annexe B" faisant partie intégrante dudit procès-verbal, ledit document intitulé : "*Ville de Côte Saint-Luc/City of Côte Saint-Luc Capital Expenditures Three Year Plan*". »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**À 19H38, LE MAIRE HOUSEFATHER A DÉCLARÉ QUE LA SÉANCE ÉTAIT
AJOURNÉE.**

ANTHONY HOUSEFATHER
MAIRE

JONATHAN SHECTER
DIRECTEUR DES SERVICES JURIDIQUES
ET GREFFIER